

POURSUITE DE PARCOURS

Ce dispositif peut être mobilisé :

- Pour une entrée en formation Dispositif en Amont à la Qualification (DAQ 2.0)
- Avant une formation qualifiante.

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé par reconnaissance et évaluation des connaissances préalables des apprenants à l'entrée dans le dispositif, visant à adapter le contenu pédagogique en fonction de leurs acquis linguistiques et de maximiser l'efficacité de l'apprentissage.

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Conçue pour un public aux profils divers, le programme s'adapte aux niveaux linguistiques initiaux des apprenants, en intégrant des méthodes pédagogiques variées. L'accent est mis sur la communication quotidienne et professionnelle, avec une attention particulière à l'intégration de la culture française. Tout au long de la formation, des évaluations régulières permettent de suivre les progrès individuels, tandis que des formateurs disponibles offrent un accompagnement personnalisé.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan

Marèse Outrequin, coordinateur
marese.outrequin@educagri.fr

Sandrine Mallet, administrative
sandrine.mallet@educagri.fr

Carte



Notre site



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Référente handicap : Mireille Coquelard-Gallois contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan

Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258

Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi

pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au
service de son territoire



Dispositif de Formation Linguistique

D.F.L

Formacode: 15254 Code NSF : 100 Code ROME : K2111



Valoriser le
potentiel de
chacun

Construire son
projet
professionnel
et social



Avancer pas à
pas et prendre
confiance en
soi

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr

Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

- Maîtrise de la langue française par l'amélioration des compétences en compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite en français, en mettant l'accent sur la communication quotidienne et professionnelle.
- Acquisition de compétences de base en français par le développement des compétences de base en grammaire, conjugaison, vocabulaire, et orthographe pour renforcer la compréhension générale de la langue.
- Autonomie linguistique en encourageant l'autonomie dans l'apprentissage de la langue, permettant aux apprenants de continuer à progresser même en dehors des heures de formation.
- Adaptation sociale et professionnelle en facilitant l'intégration sociale et professionnelle en renforçant la capacité à comprendre et à s'exprimer dans des contextes variés, tels que le travail, les études, et la vie quotidienne.
- Lutte contre l'illettrisme en travaillant les lacunes en lecture, écriture et calcul, en fournissant des outils et des méthodes adaptés pour surmonter les difficultés liées à l'illettrisme.
- Sensibilisation culturelle par sensibilisation à la culture française, y compris les aspects socioculturels, les normes sociales et les usages langagiers spécifiques.
- Utilisation des technologies par intégration des outils technologiques pour renforcer l'apprentissage, tels que des applications, des ressources en ligne, et des exercices interactifs.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- Préparer un des niveaux du Diplôme d'Études en Langue Française (niveaux A1/A2/B1/B2 du DELF).
- Atteindre le degré d'illettrisme 4

DURÉE DE L'ACTION

Maximum 600 heures

VALIDATIONS POSSIBLES

Pour formation illettrisme

Référentiel ANLCI : degré 3 des étapes intermédiaires peuvent être fixées selon le besoin (degrés 1 et 2)

Pour formation FLE

DELF B1 B2 / TEF A2 B1 B2

Référentiel ANLCI : degré 3 des étapes intermédiaires peuvent être fixées selon le besoin (degrés 1 et 2)

MODALITÉ D'ALTERNANCE

Formation en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue.
Parcours individualisé

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Axe français langue étrangère : FLE

- Module A1 vers une certification validant officiellement le niveau A1
- Module A2 vers une certification validant officiellement le niveau A2

Axe numérique lettres chiffres : NLC

- Module écriture par le jeu et le numérique
- Module code de la route pour une intégration par l'emploi et une connaissance du numérique
- Module apprendre à gérer ses papiers dans un objectif d'insertion professionnelle et quotidienne
- Module sécurisation de parcours

MODALITÉ DE SÉLECTION

Entretien individuel.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Entrées et sorties régulières.
Contacter le centre de formation.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics n'ayant pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, l'écriture, du calcul, des compétences de base numérique.

PRÉ-REQUIS

Aucun

COÛT DE LA FORMATION

Gratuite

FINANCEMENT

Conseil Régional de Bourgogne
Franche Comté

RÉMUNÉRATION

Selon le statut de l'apprenant, la formation peut ouvrir des droits à rémunération (CRBFC, France Travail).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir une carte d'identité ou un titre de séjour en cours de validité délivrée pour une durée d'au moins un an.
Avoir 16 ans minimum.